

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2013**

Délibération
n° 2013.11.171.B

**Salle de spectacles
"La Nef" -
conventions
d'occupation précaire
dans le cadre d'une
bourse aux disques**

LE VINGT ET UN NOVEMBRE DEUX MILLE TREIZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **14 novembre 2013**

Secrétaire de séance : François NEBOUT

Membres présents :

Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Bernard CONTAMINE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 21 NOVEMBRE 2013

**DELIBERATION
N° 2013.11.171.B**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / EQUIPEMENTS
CULTURELS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

**SALLE DE SPECTACLES "LA NEF" - CONVENTIONS D'OCCUPATION PRECAIRE DANS LE
CADRE D'UNE BOURSE AUX DISQUES**

Par délibération n° 91 du 7 juin 2012, le conseil communautaire a créé une régie dotée de l'autonomie financière en charge de la gestion de la salle de spectacles d'intérêt communautaire « La Nef ».

Dans le cadre de son activité de diffusion et d'accompagnement des pratiques artistiques dans le domaine des musiques actuelles, la salle de spectacles « La Nef » propose d'organiser une bourse aux disques le samedi 30 novembre de 18 h 00 à 1 h 00 et le dimanche 1^{er} décembre 2013 de 10 h 00 à 18 h 00.

Il conviendra donc de passer une convention d'occupation précaire qui permettra au GrandAngoulême de mettre à disposition des occupants suivants, un emplacement dans le hall de « La Nef » contre une redevance de 11,96 € TTC/mètre linéaire durant toute la durée de la manifestation.

Nom Prénom	Métrages linéaires réservés
M. JANVIER Patrick	2
M. BOUET Lionel	4
M. EVEILLE Lionel	2
M. BOUSQUET Frédéric	6
M. MAGNANT Luc	2
M. BEC Fabrice	6
M. BOUTHINOU Jean-Michel	2

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 12 novembre 2013,

Je vous propose :

D'APPROUVER la convention d'occupation précaire passée avec les occupants mentionnés ci-dessus, pour la mise à disposition d'un emplacement dans le hall de « La Nef » durant la bourse aux disques organisée samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre 2013.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions d'occupation précaire.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 26 novembre 2013	<u>Affiché le :</u> 26 novembre 2013